Statistiques

CULTURELLES

DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE PROVINCIALE AU TITRE DE LA CULTURE 1984-1988

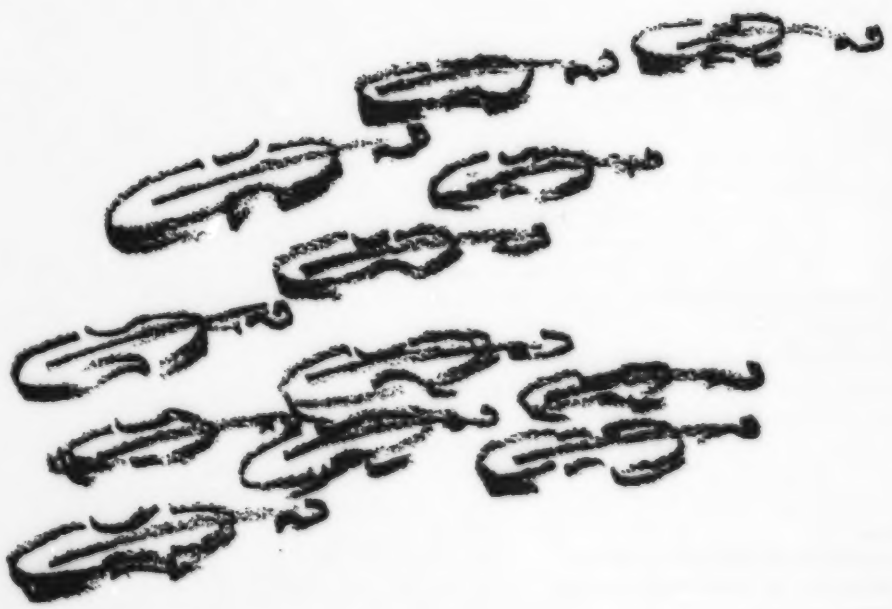

Bureau de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant le BSQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser au:

Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél.: (418) 643-5116

ou

Tél.: 1-800-463-4090
(aucuns frais d'appel)

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Deuxième trimestre 1989
ISBN 2-550-19744-5

Tirage limité.
Toute reproduction ou utilisation du contenu
de cette publication est autorisée à condition
de mentionner la source.

Présentation

Le Bureau de la statistique du Québec présente Dépenses de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1984-1988.

Cette publication contient les données sur les dépenses brutes effectuées au Québec au cours des exercices financiers 1984-85 à 1987-88.

En plus des données sur les dépenses totales, le lecteur trouvera une ventilation des dépenses selon quatre grandes catégories, ainsi que selon 15 fonctions.

Quiconque voudra comparer le contenu de cette publication avec les données disponibles à Statistique Canada devra tenir compte d'une différence au niveau des fonctions, car nous avons ajouté les dépenses de développement et de promotion de la langue. Cette fonction devra être soustraite du total pour fins de comparaison.

Nous incluons cette fonction dans notre publication, de concert avec nos principaux utilisateurs, pour mieux refléter la réalité québécoise.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu compléter le questionnaire, de même que nos collègues de certains ministères et organismes qui nous ont fait bénéficier de leurs précieux commentaires.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à nous faire parvenir leurs points de vue, leurs commentaires ou leurs suggestions.

Cette publication a été réalisée par: Pierre Lachance, économiste

Sous la direction de: Serge Bernier

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication:

Direction des statistiques générales
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André, 4e étage
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél.: (418) 643-5118
Téléc.: (418) 643-4129

Signes conventionnels

-	Néant ou zéro
r	Donnée révisée

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou en pourcentage
'000	En milliers

Table des matières

Faits saillants 9

Annexe 1
Notes méthodologiques 23

Annexe 2
Liste des répondants 1987-88 31

Liste des tableaux

1. Dépenses totales de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988 12

2. Dépenses internes et externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988 14

3. Dépenses internes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988 16

4. Dépenses externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988 18

5. Part relative des catégories de dépense, 1984-1988 21

6. Variation annuelle des catégories de dépense, 1984-1988 21

Liste des figures

1. Dépenses totales de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988 14

2. Dépenses totales de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la catégorie, 1984-1988 14

3. Dépenses internes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988 15

4. Dépenses externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988 15

5. Dépenses internes de fonctionnement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1984-1988 17

6. Dépenses internes d'investissement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1984-1988 17

7. Dépenses externes de fonctionnement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1984-1988 19

8. Dépenses externes d'investissement de l'Administration provinciale au titre de la culture, 1984-1988 19

9. Dépenses internes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la catégorie, 1984-1988 20

10. Dépenses externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la catégorie, 1984-1988 20

DÉPENSES TOTALES

Les dépenses totales de l'administration publique provinciale au titre de la culture ont évolué comme suit au cours des quatre derniers exercices financiers:

- en 1984-85: 394,3 millions (4,5%)
- en 1985-86: 453,9 millions (15,1%)
- en 1986-87: 438,1 millions (-3,5%)
- en 1987-88: 471,5 millions (7,6%)

Durant les deux premières années de la période étudiée, l'augmentation des dépenses totales est allée en s'accentuant. La troisième année, 1986-87, vit cependant une démarcation soudaine par rapport à cette évolution, puisque les dépenses reculèrent de 3,5 %. Toutefois, celles-ci renouèrent dès l'année suivante avec la tendance observée antérieurement grâce à une progression de 7,6 % au cours de 1987-88. Le résultat de ces variations donne un accroissement net de 19,6 % en quatre ans.

Parmi les 15 fonctions selon lesquelles se répartissent ces dépenses, deux se détachent nettement. Il y a d'abord les bibliothèques, avec 143,3 millions et 30,4 % du total en 1987-88, et ensuite la radiodiffusion et la télévision, avec 73,8 millions et 15,7 %. Malgré une augmentation des dépenses au titre de ces fonctions en 1987-88, leur part relative combinée chute à 46,1 % des dépenses totales, comparativement à 47,5 % en 1986-87.

DÉPENSES SELON LA CATÉGORIE

Les dépenses de l'administration publique provinciale au titre de la culture se répartissent en quatre grandes catégories, soit:

- les dépenses internes de fonctionnement,
- les dépenses internes d'investissement,
- les dépenses externes de fonctionnement,
- les dépenses externes d'investissement.

Dépenses internes

Dans leur ensemble, les dépenses internes ont connu une augmentation à trois des quatre derniers exercices financiers, passant de 173,9 à 208,2 millions pour un accroissement cumulé de 19,7 %. La part relative de cette catégorie dans les dépenses totales a oscillé de 44,1 % à 44,2 %, avec un sommet à 45,5 % en 1986-87. La principale fonction est sans contredit celle de la radiodiffusion et de la télévision dont les dépenses ont varié de 67,5 à 71,9 millions (6,5 %) en quatre ans. La part relative de cette fonction a toutefois décliné régulièrement durant cette période, soit de 38,8 % à 34,6 % des dépenses internes.

En ce qui concerne les dépenses internes de fonctionnement, elles ont augmenté de 11,4 % de 1984-85 à 1987-88, passant de 160,5 à 178,8 millions. La part relative de cette catégorie est passée de 40,7 % à 38,0 % des dépenses totales, avec toutefois un creux à 36,5 % en 1985-87 et une remontée à 38,1 % en 1986-87.

Les dépenses internes d'investissement forment la catégorie qui a bénéficié, toutes proportions gardées, de la plus forte augmentation observée durant toute la période étudiée, soit 118,3 %. Leur total a varié de 13,5 à 29,4 millions atteignant même 38,1 millions en 1985-86. Quant à leur part relative, après une forte hausse de 3,4 % à 8,4 %, elle retombe graduellement à 7,4 %, puis à 6,2 % en 1987-88.

Dépenses externes

Le total des dépenses externes est passé en quatre ans de 220,4 à 263,3 millions, et leur part relative dans les dépenses totales de 55,9 % à 55,8 % avec un recul de 54,5 % en 1985-81. Mais cette augmentation globale de 19,5 % masque deux fortes hausses en 1985-86 (13,5 %) et en 1987-88 (10,2 %) séparées par un recul significatif (-4,5 %) en 1986-87. La principale fonction de cette catégorie est de très loin celle des bibliothèques, dont le total s'est accrû de 118,1 à 136,8 millions mais dont la part relative s'est réduite de 53,6 % à 52,0 % des dépenses externes.

Les dépenses externes de fonctionnement ont progressé de 200,3 à 245,3 millions, soit de 22,5 % au cours de la période, et leur part relative reste stable à 52,0 % depuis trois ans. Toutefois, cette évolution d'ensemble recouvre une diminution de 236,1 à 228,0 millions entre 1985-86 et 1986-87.

Les dépenses externes d'investissement affichent une tendance au déclin tant en chiffres absolus qu'en pourcentage. Après avoir atteint un sommet de 20,1 millions en 1984-85, ces dépenses reculent successivement à 14,1 millions, puis à 10,9 millions en 1986-87. Leur retournement majeur survenu en 1987-88 (64,5 %) n'a permis de rattraper qu'en partie le terrain perdu précédemment, pour rehausser leur niveau à 18,0 millions. La part relative de cette catégorie dans les dépenses totales a connu une évolution parallèle, avec une chute de 5,1 % à 2,5 % suivie d'une remontée à 3,8 % en fin de période.

DÉPENSES SELON LA FONCTION

Les dépenses publiques au titre de la culture se répartissent aussi entre les 15 fonctions, ou domaines d'activité, dont les noms suivent:

- bibliothèques
- musées
- archives publiques
- patrimoine
- enseignement des arts
- littérature
- arts d'interprétation
- arts visuels et artisanat
- cinéma et vidéo
- radiodiffusion et télévision
- enregistrement sonore
- multiculturalisme
- activités multidisciplinaires
- développement et promotion de la langue
- autres

Dépenses totales

Malgré que les montants consacrés à chacune de ces fonctions fluctuent d'une année financière à l'autre, certaines tendances lourdes ressortent nettement. En premier lieu celle des dépenses totales au chapitre des bibliothèques qui sont toujours, et de loin, les plus élevées d'année en année et passent de 122,8 à 143,3 millions (16,7 %) durant la période 1984-1988. Toutefois, le sommet atteint par cette fonction en 1985-86 se chiffrait à 143,9 millions, ou 17,2 % de plus que l'an-

née précédente, de sorte que les montants observés au cours des deux dernières années reflètent une certaine stabilisation.

Les dépenses au titre des musées connaissent une forte progression durant les trois premières années étudiées, passant successivement de 23,4 à 39,4 millions, puis à 42,5 millions en 1986-87, pour se replier sous les 39,0 millions l'année suivante et donner une variation quadriennale nette de 66,3 %. Du côté des arts d'interprétation, la hausse de 32,2 à 45,4 millions en quatre ans (41,1 %) est importante aussi. Les sommes consacrées au développement et à la promotion de la langue augmentent fortement de 6,4 millions (24,7 %) en 1987-88 seulement, pour atteindre 32,4 millions, après trois ans de relative stabilité aux environs de 27 millions.

Dans l'ensemble, 13 des 15 fonctions voient leurs dépenses augmenter à des degrés divers en 1987-88 comparativement à 1986-87. Les seules à décroître sont: le patrimoine, où les dépenses diminuent de 29,7 à 25,9 millions (-12,8 %), et l'enregistrement sonore, où le recul est de 3,2 à 2,1 millions (-34,4 %).

Dépenses internes

La fonction affichant les dépenses internes les plus élevées est celle de la radiodiffusion et de la télévision dont la part relative des dépenses internes en 1987-88 (34,6 %) est toutefois sensiblement inférieure à ce qu'elle était en 1984-85 (38,8 %). Le montant de 71,9 millions alloué à cette fonction en 1987-88 se compose à 96,3 % de dépenses de fonctionnement.

En second lieu vient le développement et la promotion de la langue, dont la part relative des dépenses internes remonte à 15,2 % à la fin de la période étudiée, après une diminution de 15,1 % à 12,9 % au cours des trois années précédentes. Les dépenses de 1987-88 s'élèvent à 31,7 millions et constituent du fonctionnement à 98,7 %.

En troisième lieu viennent les sommes consacrées à l'enseignement des arts et au patrimoine, deux fonctions qui ont évolué au sens opposé l'une de l'autre. Dans le premier cas, une progression régulière porte le niveau de ses dépenses de 11,2 à 13,3 millions (18,9 %) et sa part relative de 6,2 % à 6,4 % des dépenses internes. Quant au patrimoine, cette fonction glisse au quatrième rang en 1987-88, car le sommet atteint en 1985-86, soit 19,2 millions et 10,2 % du total, fut suivi de deux reculs consécutifs qui ramènent ses dépenses à 13,1 millions et sa part relative à 6,5 % en 1987-88.

Deux autres particularités méritent d'être soulignées. D'abord le repli significatif des sommes consacrées au multiculturalisme (-23,9 %), ensuite la forte amplitude des variations observées dans les dépenses internes au titre des musées, où la progression de 10,4 à 24,5 millions (134,9 %) survenue entre 1984-85 et 1985-86 est suivie d'abord d'un recul modéré à 22,7 millions (-7,5 %), puis d'une chute soudaine à 12,2 millions (-46,1 %) en 1987-88.

Dépenses externes

La fonction bibliothèques absorbe à elle seule plus de la moitié des dépenses de cette catégorie (entre 52,0 % et 56,6 %), avec un montant en hausse de 118,1 à 136,8 millions (15,8 %) entre 1984-85 et 1987-88.

En fait, ces dépenses sont devenues à toutes fins utiles des dépenses de fonctionnement puisque les sommes reliées à l'investissement ont chuté de 2,2 à 0,5 millions (-77,5 %) au cours de cette période quadriennale. D'ailleurs, la part relative des bibliothèques dans la catégorie fonctionnement oscille entre 55,6 % et 59,2 % de l'ensemble des dépenses externes. Au second rang de cette catégorie se classent les arts d'interprétation, avec des dépenses de 31,5 à 44,8 millions (42,1 %) qui sont surtout des dépenses de fonctionnement.

Le domaine des musées représente un cas particulier dans la mesure où, pour les trois années allant de 1985-86 à 1987-88, la forte croissance des dépenses externes de 14,9 à 26,8 millions (80,0 %) compense presqu'entièrement le déclin de 24,5 à 12,2 millions (-50,2 %) survenu dans les dépenses internes, pour une perte nette inférieure à 400 000,00 $ en trois ans.

Le patrimoine continue de recevoir la plus grande part des dépenses externes d'investissement, soit 6,4 millions et 35,6 % du total. Les deux seules autres fonctions à bénéficier de sommes dépassant le million dans cette catégorie en 1987-88 sont les arts d'interprétation, avec 5 millions (27,7 %) et la radiodiffusion et la télévision, avec 1,7 millions (9,3 %).

Tableau 1
Dépenses totales de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988

Fonction[1]	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88
		'000 $		
Bibliothèques	122 776,5	143 920,3	140 386,3	143 313,6
Musées	23 424,9	39 370,4r	42 547,4r	38 975,7
Archives publiques	4 181,4	5 113,8	5 369,0	5 590,8
Patrimoine	28 262,0	32 371,4r	29 744,3	25 929,1
Enseignement des arts	11 200,2	11 888,3	13 172,8	13 313,6
Littérature	6 043,2	5 752,1	6 050,7	7 383,8
Arts d'interprétation	32 169,3	36 528,5	36 118,5	45 380,5
Arts visuels et artisanat	5 110,7	6 372,6	6 843,8	7 708,2
Cinéma et vidéo	12 421,8	11 534,9	15 087,2	17 049,6
Radiodiffusion et télévision	67 679,3	71 430,5	67 484,8	73 785,9
Enregistrement sonore	1 383,6	1 424,1	3 163,1	2 075,8
Multiculturalisme	2 598,9	2 860,9	2 313,5	2 588,4
Activités multidisciplinaires	9 125,1	10 239,3	8 707,5	9 365,4
Développement et promotion de la langue	26 603,0r	27 507,4r	26 019,3r	32 443,2
Autres	41 357,4	47 598,7	35 069,6	46 552,4
Total	**394 337,3r**	**453 913,2r**	**438 077,8r**	**471 456,0**

1. Voir notes méthodologiques.

Figure 1

Dépenses totales de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988

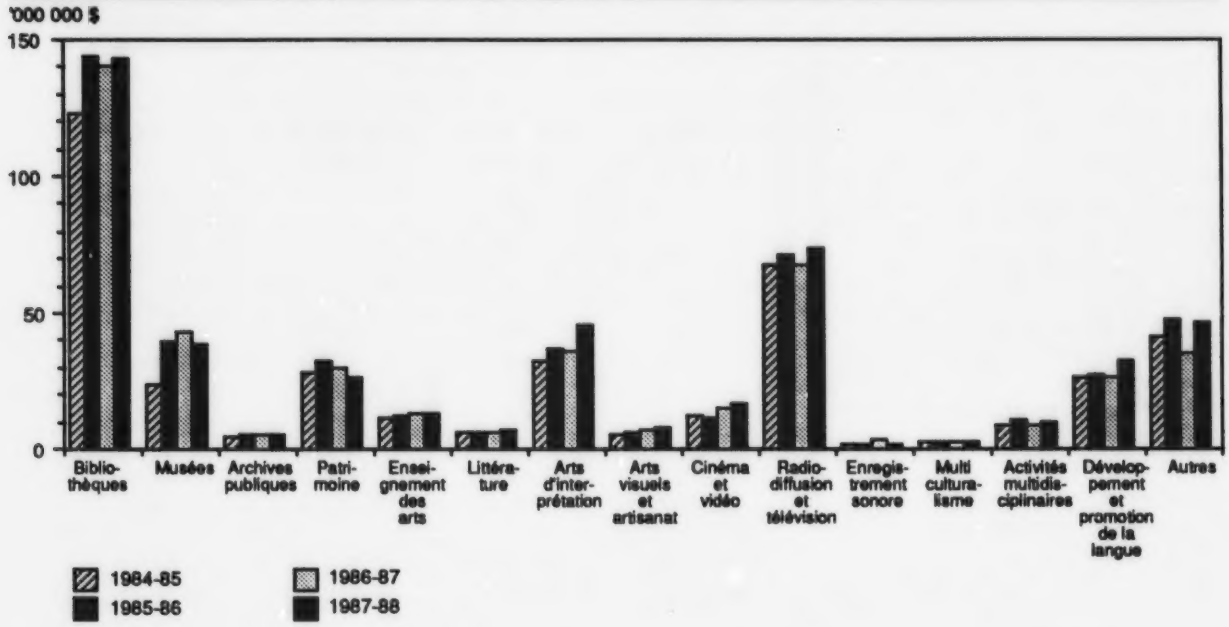

Figure 2

Dépenses totales de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la catégorie, 1984-1988

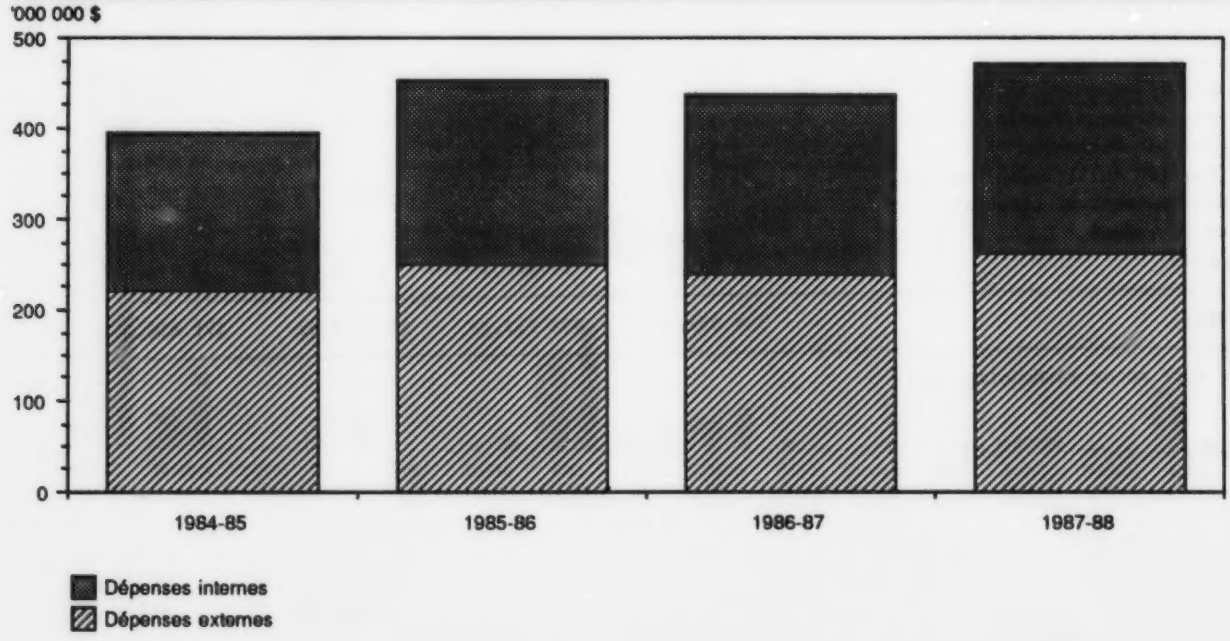

Tableau 2
Dépenses internes et externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988

Fonction[1]	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88
		'000 $		
Dépenses internes	**173 934,7r**	**203 726,9r**	**199 206,7r**	**208 163,0**
Bibliothèques	4 649,5	5 119,8	5 256,7	6 473,9
Musées	10 431,1	24 504,6r	22 669,8r	12 213,8
Archives publiques	3 958,6	4 790,0	5 035,2	5 020,3
Patrimoine	17 210,9	19 240,6r	16 378,1	13 113,6
Enseignement des arts	11 163,2	11 888,3	13 160,5	13 270,6
Littérature	3 281,4	3 134,2	3 012,0	3 320,2
Arts d'interprétation	651,7	783,1	620,6	595,0
Arts visuels et artisanat	501,0	603,7	422,2	994,4
Cinéma et vidéo	1 269,5	1 114,9	1 380,1	1 853,4
Radiodiffusion et télévision	67 534,6	68 087,3	67 120,2	71 916,9
Enregistrement sonore	74,6	147,4	103,0	107,4
Multiculturalisme	1 168,8	1 082,7	957,3	889,4
Activités multidisciplinaires	5 507,7	6 200,2	4 145,6	4 148,7
Développement et promotion de la langue	26 236,4r	27 022,7r	25 674,8r	31 667,9
Autres	20 295,7	30 007,6	33 270,6	42 577,5
Dépenses externes	**220 402,6**	**250 186,3**	**238 871,1**	**263 293,0**
Bibliothèques	118 127,0	138 800,5	135 129,6	136 839,7
Musées	12 993,8	14 865,8	19 877,6	26 761,9
Archives publiques	222,8	323,8	333,8	570,5
Patrimoine	11 051,1	13 130,8	13 366,2	12 815,5
Enseignement des arts	37,0	-	12,3	43,0
Littérature	2 761,8	2 617,9	3 038,7	4 063,6
Arts d'interprétation	31 517,6	35 745,4	35 497,9	44 785,5
Arts visuels et artisanat	4 609,7	5 768,9	6 421,6	6 713,8
Cinéma et vidéo	11 152,3	10 420,0	13 707,1	15 196,2
Radiodiffusion et télévision	144,7	3 343,2	364,6	1 869,0
Enregistrement sonore	1 309,0	1 276,7	3 060,1	1 968,4
Multiculturalisme	1 430,1	1 778,2	1 356,2	1 699,0
Activités multidisciplinaires	3 617,4	4 039,3	4 561,9	5 216,7
Développement et promotion de la langue	366,6	484,7	344,5	775,3
Autres	21 061,7	17 591,1	1 799,0	3 974,9
Total	**394 337,3r**	**453 913,2r**	**438 077,8r**	**471 456,0**

1. Voir notes méthodologiques.

Figure 3
Dépenses internes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988

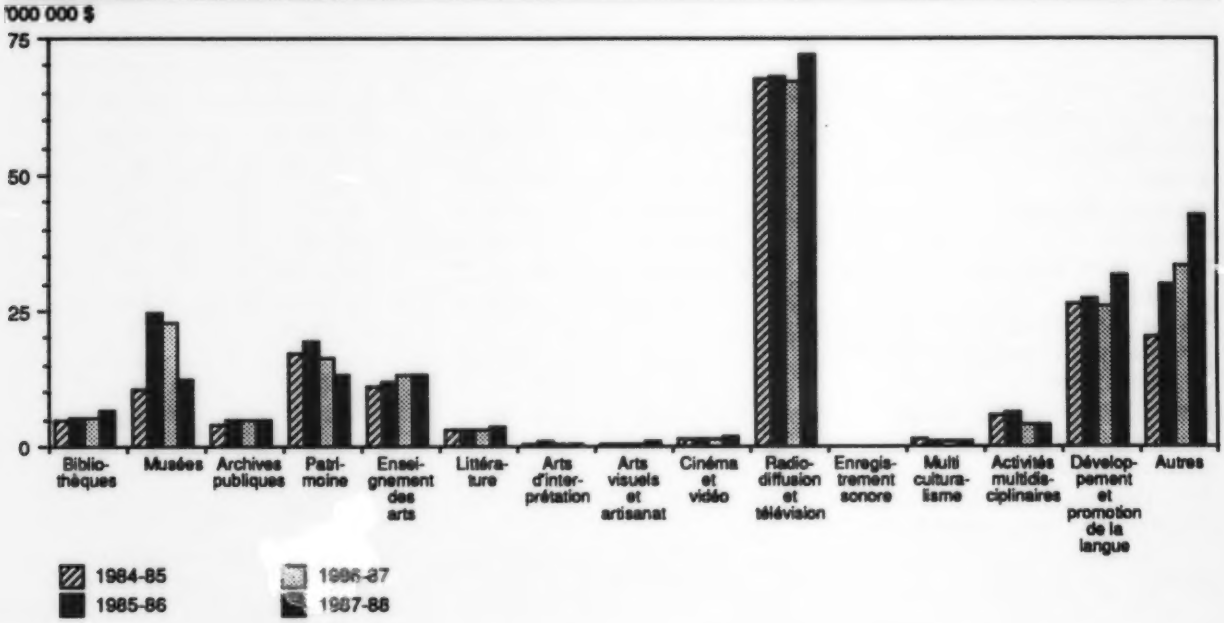

Figure 4
Dépenses externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988

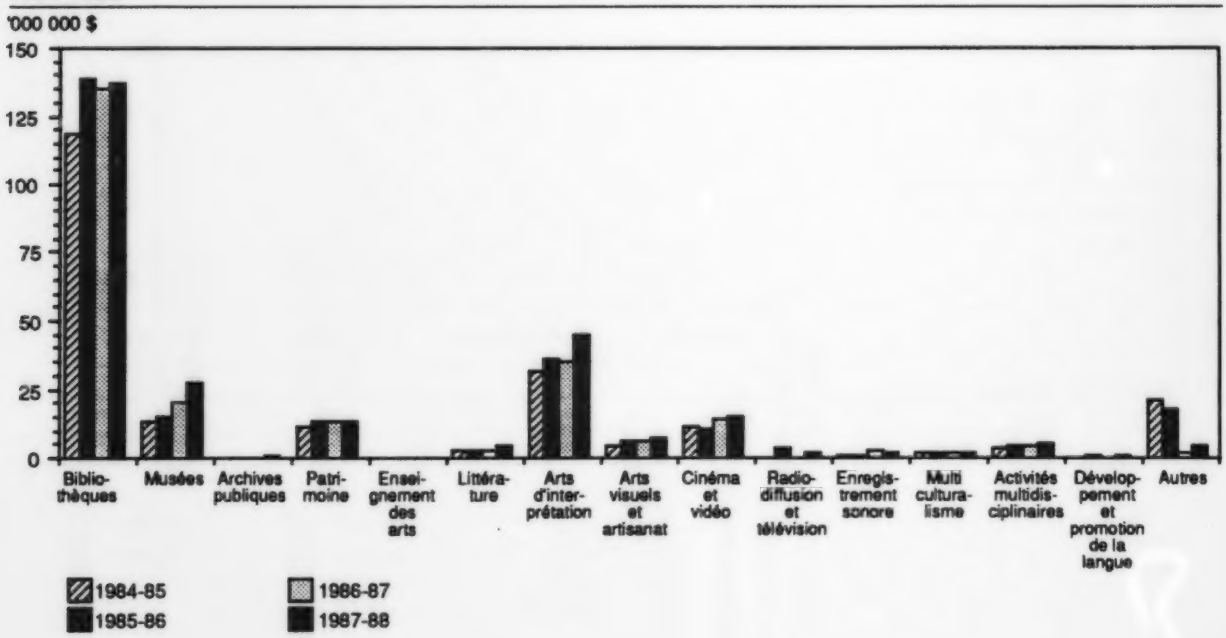

Tableau 3
Dépenses internes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988

Fonction[1]	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88
		'000 $		
Dépenses de fonctionnement	**160 475,4r**	**165 666,6r**	**166 852,4r**	**178 776,6**
Bibliothèques	4 591,7	5 064,4	5 199,2	6 439,8
Musées	7 393,1	8 123,9	7 435,2	4 888,9
Archives publiques	3 860,5	4 610,0	4 835,2	4 930,2
Patrimoine	12 892,8	13 823,6r	13 799,4	10 992,8
Enseignement des arts	11 008,3	11 731,0	12 964,5	13 237,6
Littérature	3 231,4	2 967,2	3 003,3	3 304,3
Arts d'interprétation	651,7	783,1	620,6	595,0
Arts visuels et artisanat	501,0	603,7	422,2	433,3
Cinéma et vidéo	1 267,3	1 112,7	1 380,1	1 573,1
Radiodiffusion et télévision	63 196,0	65 327,2	64 216,0	69 251,7
Enregistrement sonore	74,6	147,4	103,0	107,4
Multiculturalisme	1 168,8	1 082,7	957,3	889,4
Activités multidisciplinaires	5 375,1	6 033,6	4 032,4	4 148,7
Développement et promotion de la langue	25 764,6r	26 461,8r	25 288,8r	31 265,1
Autres	19 498,5	17 793,7	22 595,2	26 719,3
Dépenses d'investissement	**13 459,3r**	**38 060,9r**	**32 354,3r**	**29 386,4**
Bibliothèques	57,8	55,4	57,5	34,1
Musées	3 006,1	16 380,7r	15 234,5r	7 324,9
Archives publiques	98,1	180,0	200,0	90,1
Patrimoine	4 318,1	5 417,0r	2 578,7	2 120,8
Enseignement des arts	154,9	157,3	196,0	33,0
Littérature	50,0	167,0	8,7	15,8
Arts d'interprétation	-	-	-	-
Arts visuels et artisanat	-	-	-	561,1
Cinéma et vidéo	2,2	2,2	-	280,3
Radiodiffusion et télévision	4 338,6	2 760,1	2 904,2	2 665,2
Enregistrement sonore	-	-	-	-
Multiculturalisme	-	-	-	-
Activités multidisciplinaires	132,6	166,4	113,2	-
Développement et promotion de la langue	471,8r	560,9r	386,0r	402,8
Autres	797,2	12 213,9	10 675,4	15 858,3
Total	**173 934,7r**	**203 726,9r**	**199 206,7r**	**208 163,0**

1. Voir notes méthodologiques.

Figure 5

Dépenses internes de fonctionnement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1984-1988

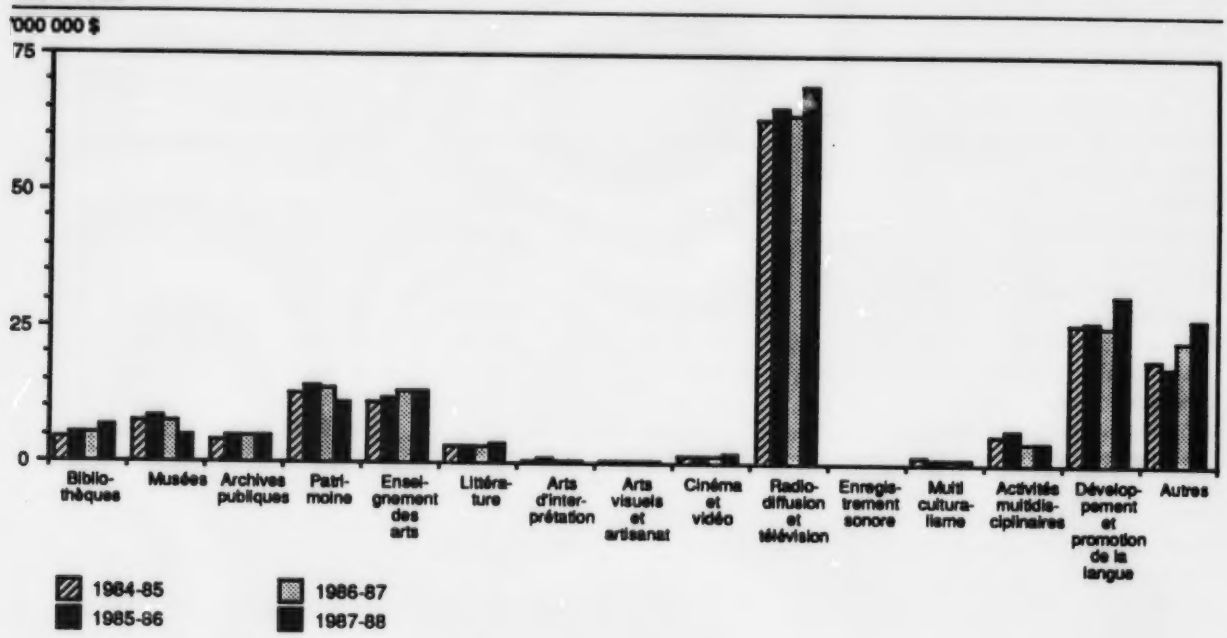

Figure 6

Dépenses internes d'investissement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1984-1988

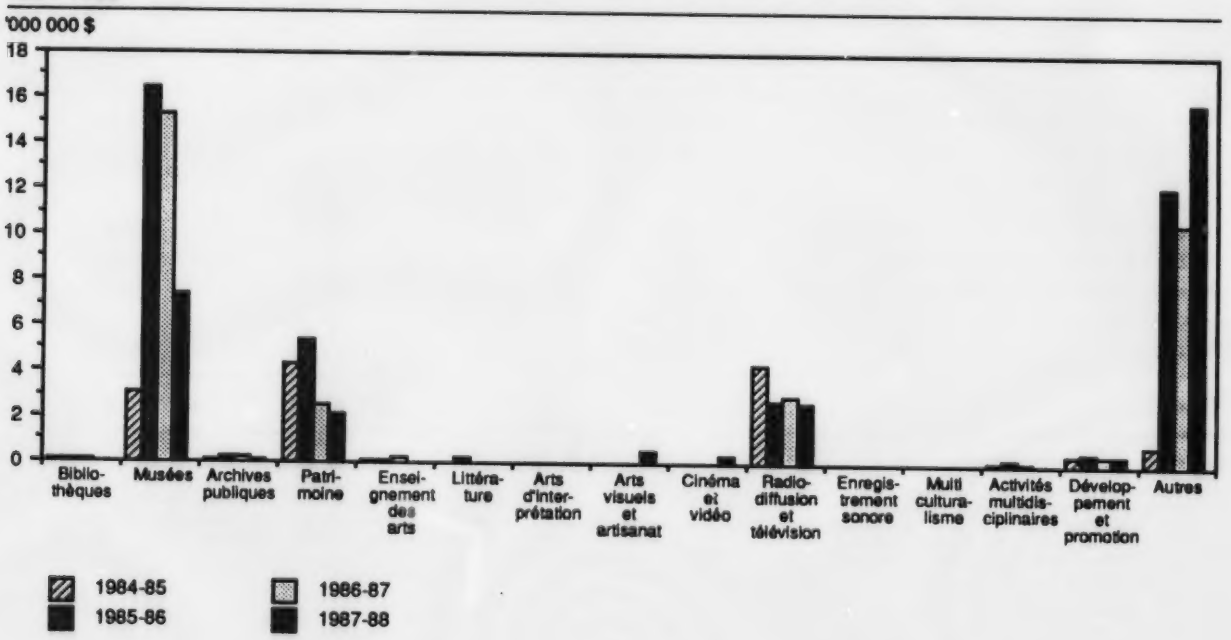

Tableau 4
Dépenses externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la fonction, 1984-1988

Fonction[1]	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88
	'000 $			
Dépenses de fonctionnement	**200 263,1**	**236 095,7**	**227 950,1**	**245 275,2**
Bibliothèques	115 975,6	136 345,4	134 856,4	136 356,5
Musées	11 743,8	13 399,5	19 851,8	26 063,2
Archives publiques	182,7	278,4	329,8	570,5
Patrimoine	6 587,7	7 806,8	5 871,3	6 394,9
Enseignement des arts	37,0	-	12,3	43,0
Littérature	2 761,8	2 617,9	3 033,1	4 023,3
Arts d'interprétation	28 851,9	32 624,2	35 146,8	39 787,3
Arts visuels et artisanat	4 323,2	5 432,4	6 348,8	6 540,4
Cinéma et vidéo	11 010,3	10 254,3	13 639,9	15 194,0
Radiodiffusion et télévision	144,7	3 343,2	364,6	188,4
Enregistrement sonore	1 309,0	1 276,7	1 060,1	1 968,4
Multiculturalisme	1 146,1	1 778,2	1 356,2	1 416,2
Activités multidisciplinaires	3 489,5	3 538,8	4 366,9	5 015,4
Développement et promotion de la langue	366,6	484,7	344,5	775,3
Autres	12 33[illegible],2	16 915,2	1 367,6	938,4
Dépenses d'investissement	**20 139,5**	**14 090,6**	**10 921,0**	**18 017,8**
Bibliothèques	2 151,4	2 455,1	273,2	483,2
Musées	1 250,0	1 466,3	25,8	698,7
Archives publiques	40,1	45,4	4,0	-
Patrimoine	4 463,4	5 324,0	7 494,9	6 420,6
Enseignement des arts	-	-	-	-
Littérature	-	-	5,6	40,3
Arts d'interprétation	2 665,7	3 121,2	351,1	4 998,2
Arts visuels et artisanat	286,5	336,5	72,8	173,4
Cinéma et vidéo	142,0	165,7	67,2	2,2
Radiodiffusion et télévision	-	-	-	1 680,6
Enregistrement sonore	-	-	2 000,0	-
Multiculturalisme	284,0	-	-	282,8
Activités multidisciplinaires	127,9	500,5	195,0	201,3
Développement et promotion de la langue	-	-	-	-
Autres	8 728,5	675,9	431,4	3 036,5
Total	**220 402,6**	**250 186,3**	**238 871,1**	**263 293,0**

1. Voir notes méthodologiques.

Figure 7
Dépenses externes de fonctionnement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1984-1988

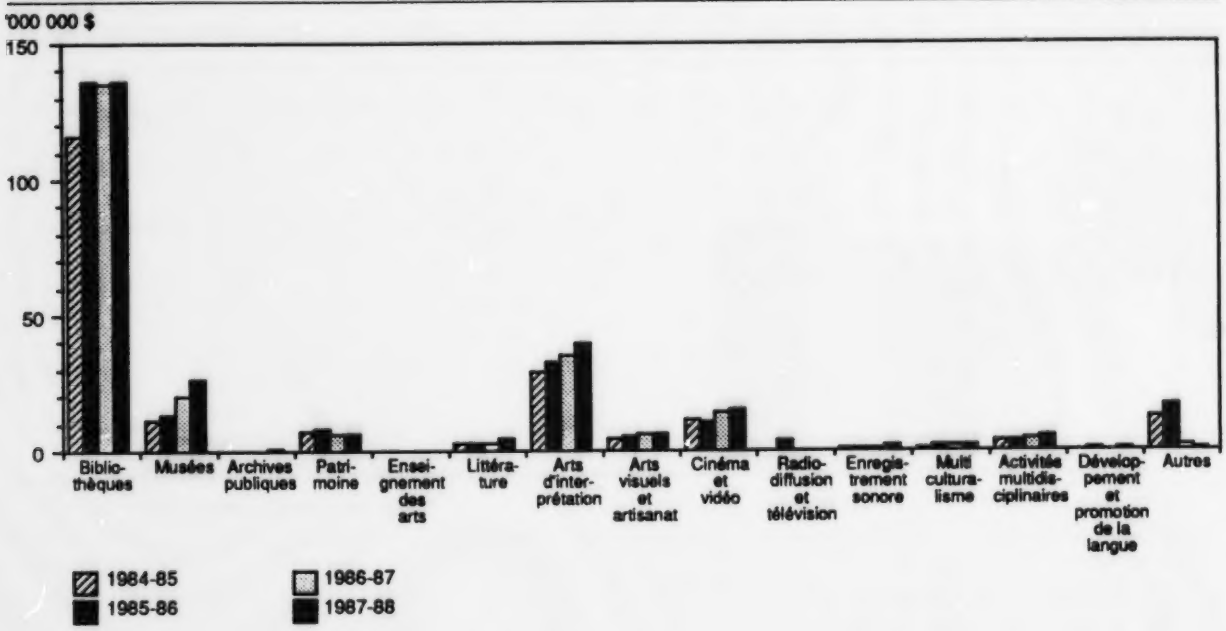

Figure 8
Dépenses externes d'investissement de l'Administration publique provinciale au titre de la culture, 1984-1988

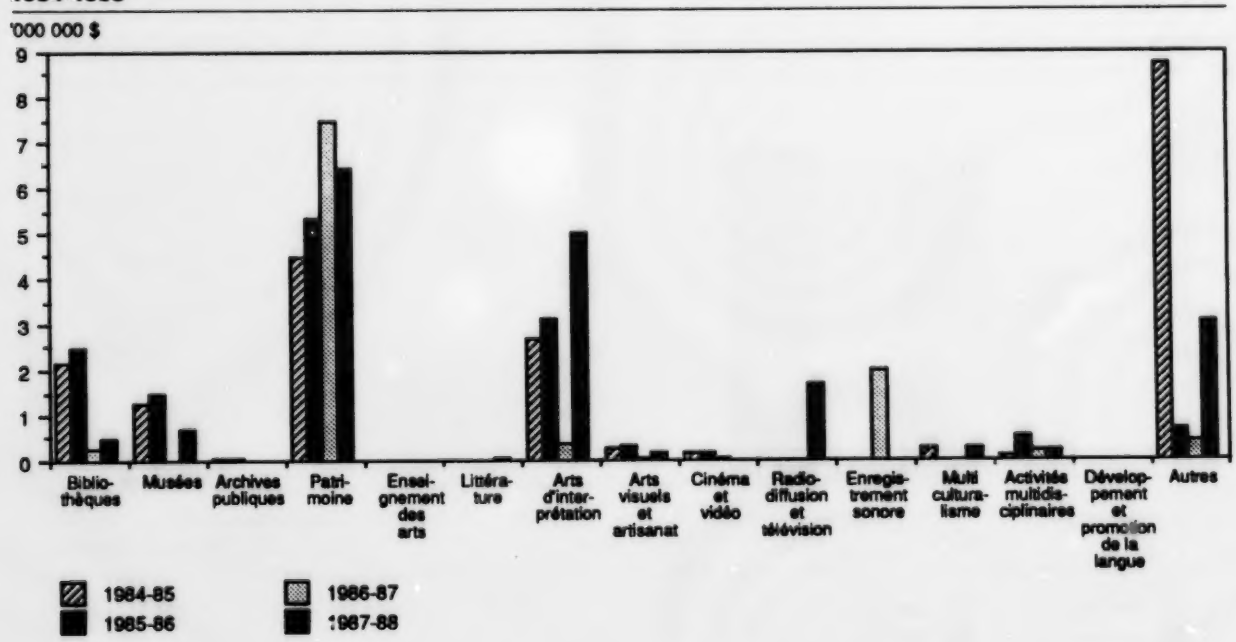

Figure 9
Dépenses internes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la catégorie, 1984-1988

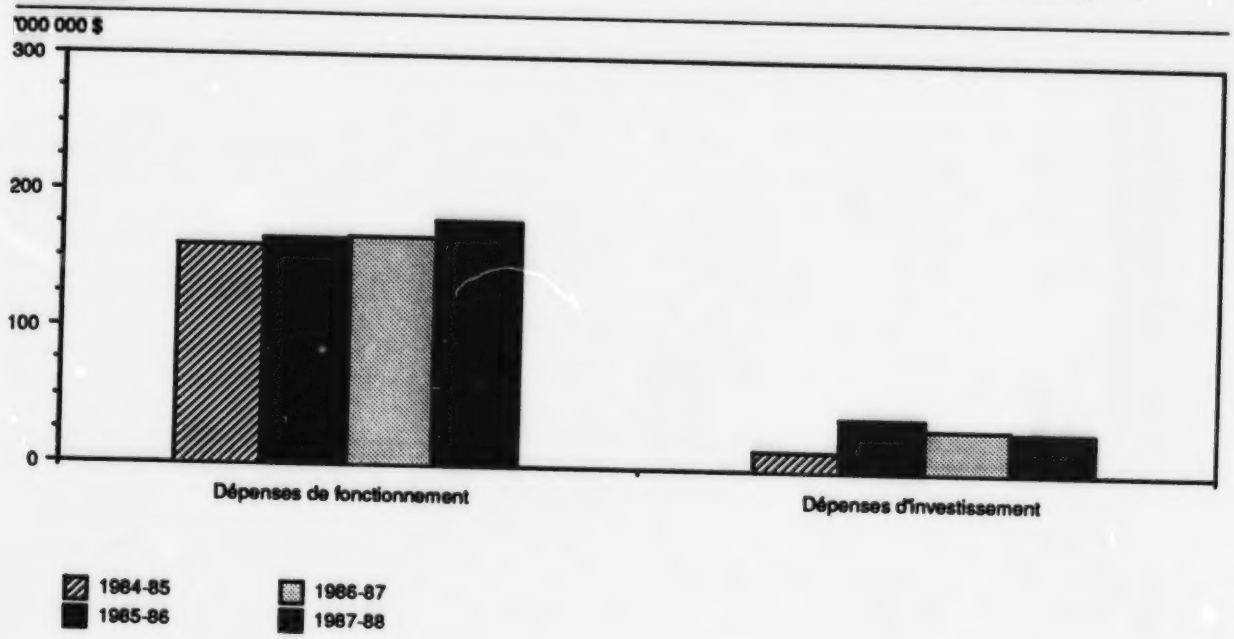

Figure 10
Dépenses externes de l'Administration publique provinciale au titre de la culture selon la catégorie, 1984-1988

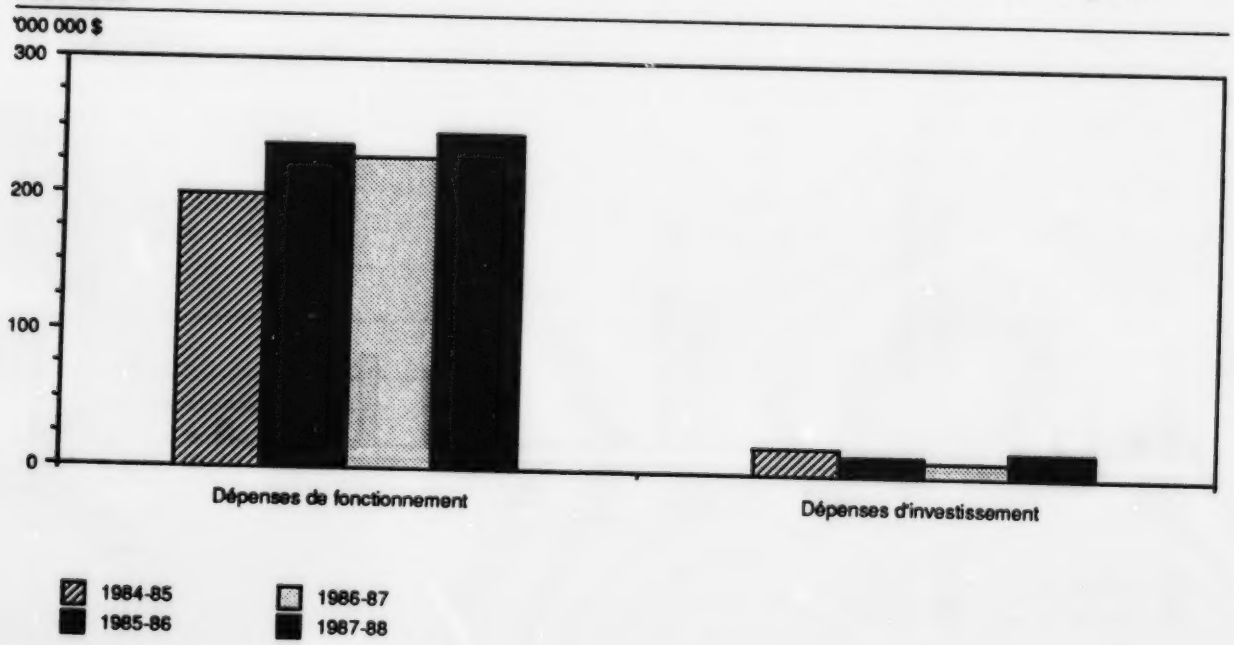

Tableau 5
Part relative des catégories de dépenses, 1984-1988

Catégorie[1]	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88
		%		
Internes	**44,1**	**44,9**	**45,5**	**44,2**
Fonctionnement	40,7	36,5	38,1	38,0
Investissement	3,4	8,4	7,4	6,2
Externes	**55,9**	**55,1**	**54,5**	**55,8**
Fonctionnement	50,8	52,0	52,0	52,0
Investissement	5,1	3,1	2,5	3,8
Dépenses totales	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. Voir notes méthodologiques.

Tableau 6
Variation annuelle des catégories de dépenses, 1984-1988

Catégorie[1]	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88
		%		
Internes	**11,1**	**17,1**	**-2,2**	**4,5**
Fonctionnement	10,4	3,2	0,7	7,2
Investissement	19,8	182,8	-15,0	-9,2
Externes	**0,2**	**13,5**	**-4,5**	**10,2**
Fonctionnement	-2,2	17,9	-3,5	7,6
Investissement	25,0	-30,0	-22,5	64,5
Dépenses totales	**4,5**	**15,1**	**-3,5**	**7,6**

1. Voir notes méthodologiques.

CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Les concepts et les définitions utilisés correspondent essentiellement à ceux employés par Statistique Canada dans ses propres données sur les dépenses publiques au titre de la culture au Canada.

Lors de l'enquête annuelle sur les dépenses de l'administration publique provinciale au titre de la culture, les ministères rapportent leurs dépenses budgétaires brutes et les organismes déclarent leurs dépenses totales brutes. Les dépenses d'un organisme peuvent dépasser les subventions reçues des administrations, si l'organisme perçoit des transferts fédéraux ou des recettes tirées de son fonctionnement.

Les activités suivantes ne sont pas couvertes par l'enquête: activités physiques de loisir, religion, sociétés d'horticulture, centres d'exposition et foires agricoles, services de traduction des ministères et organismes et activités à caractère non culturel liées aux indiens et aux métis.

L'ADMINISTRATION PUBLIQUE PROVINCIALE

L'administration publique provinciale réfère au gouvernement du Québec, c'est-à-dire les ministères et les fonds spéciaux. Les ministères constituent la principale forme organisationnelle de l'administration publique et leur direction est assurée par des ministres.

Les fonds spéciaux sont formés d'unités organisationnelles (organismes) appartenant au gouvernement et possédant, en général, une administration et une comptabilité séparées de celles des ministères. Leur fonction principale consiste à fournir des biens et des services à la population, ainsi qu'à l'administration publique[1].

L'annexe 2 contient la liste des ministères et organismes ayant répondu au questionnaire d'enquête portant sur les dépenses encourues au cours de l'année 1987-88. Par rapport à l'année précédente, quatre répondants se sont ajoutés à cette liste et aucun n'en a été retranché. En dépit de ce changement, et malgré les fusions, les disparitions et les modifications apportées aux rôles de ces organismes durant les quatre dernières années, la liste de l'annexe 2 reproduit sensiblement les mêmes fonctions gouvernementales pour les quatre années financières analysées.

LES FONCTIONS

Les données sur les activités se répartissent en quinze domaines d'activité différents appelés fonctions et définies ci-après.

1. Les bibliothèques

Les bibliothèques comprennent les bibliothèques nationales, publiques, scolaires, collégiales et universitaires.

---

1. Pour de plus amples informations, consulter le document suivant: Univers du secteur public au Québec 1986, Bureau de la statitique du Québec, 1987.

Bibliothèques nationales

Établissements désignés par le gouvernement sous le nom de bibliothèque nationale.

Bibliothèques publiques

Bibliothèques destinées au grand public, essentiellement financées à même les recettes fiscales et généralement administrées par un conseil public. Elles comprennent les bibliothèques centrales et les succursales ainsi que les bibliothèques régionales, rurales, provinciales et urbaines. Elles excluent les bibliothèques des ministères et organismes.

Bibliothèques scolaires

Bibliothèques administrées à titre d'unités distinctes, situées chacune dans des endroits différents qui occupent au moins l'espace d'une salle de classe, et mettant à la disposition de tous les élèves et enseignants une collection de livres, d'autres services et fournitures bibliotechniques; elles ne comprennent ni les collections appartenant aux classes et aux professeurs, ni les collections situées dans les écoles mais gérées par les bibliothèques publiques. Les données à ce sujet proviennent d'estimations fournies par Statistique Canada à partir de son enquête sur les bibliothèques scolaires.

Bibliothèques collégiales et universitaires

Cette appellation comprend toutes les bibliothèques des établissements universitaires et collégiaux y compris des collèges privés et des instituts techniques. Les données à ce sujet proviennent d'estimations fournies par Statistique Canada à partir de son enquête sur les bibliothèques collégiales et universitaires.

2. Les musées

Les musées réfèrent aux établissements ouverts au public et administrés dans l'intérêt de ce dernier, ayant pour objectif de conserver, d'étudier, d'interpréter, de rassembler et d'exposer des objets et des pièces uniques de portée culturelle et éducative, que ce soit dans les domaines artistique, scientifique, historique ou technologique. Cette définition comprend les musées généraux, les musées historiques, les musées des sciences naturelles, les musées des sciences et de la technologie, les musées et galeries d'art (sauf celles dont la principale vocation est l'exposition temporaire d'oeuvres), etc.

3. Les archives publiques

Les archives publiques réfèrent aux établissements désignés par le gouvernement sous le nom d'archives publiques.

4. Le patrimoine

Le patrimoine comprend les parcs et les lieux historiques, les parcs naturels et provinciaux, ainsi que les autres ressources du patrimoine.

Parcs et lieux historiques

Cette appellation désigne tous les parcs, lieux, monuments et bâtiments désignés comme étant historiques par des textes officiels ou une loi, y compris les villages de pionniers, les secteurs historiques et les autres endroits destinés à préserver le patrimoine et à éduquer le grand public.

Parcs naturels et provinciaux

Tous les parcs naturels et les parcs provinciaux dont le but est d'acquérir, de préserver, d'étudier, d'interpréter et d'exposer à l'intention du public des objets, des pièces uniques, des documents, des bâtiments et des terrains de portée culturelle et éducative. Les dépenses reliées aux activités de loisirs comme le coût de l'exploitation d'un terrain de camping dans un parc sont exclues. L'essentiel de ces dépenses provient d'estimations fournies par Statistique Canada à partir de son enquête sur les institutions du patrimoine.

Autres ressources du patrimoine

Toutes les dépenses relatives à la gestion de programmes visant à préserver, à protéger, à fouiller et à interpréter les sites archéologiques ainsi que les dépenses engagées dans la restauration de bâtiments et de structures historiques d'importance archéologique.

5. L'enseignement des arts

L'enseignement des arts désigne les beaux-arts, les arts appliqués et les arts d'interprétation plutôt que les domaines strictement pédagogiques comme les langues, l'histoire, la littérature, etc. Les arts comprennent le théâtre, la musique, la danse, la peinture, l'art dramatique, la photographie et toute autre discipline d'étude des arts déclarée par les établissements d'enseignement. Toutes les dépenses liées à l'enseignement des arts tant dans les écoles nationales que dans les établissements d'arts (par exemple, l'École nationale de théâtre de Montréal, les conservatoires de musique et d'art dramatique).

Sont exclues les dépenses relatives à l'enseignement des arts dans les établissements d'enseignement comme les écoles élémentaires et secondaires, les collèges ou les universités. Certaines dépenses de l'exercice financier 1983-84 ont été estimées.

6. La littérature

Les dépenses affectées à la littérature comprennent les subventions octroyées aux auteurs et aux éditeurs pour la publication de livres, de périodiques, de magazines et de journaux. Elles incluent aussi l'aide financière accordée aux séminaires, aux ateliers et aux prix de littérature ainsi que les subventions versées aux librairies et aux distributeurs. Les frais associés aux publications des organismes culturels et du ministère des Affaires culturelles sont déclarés comme dépenses liées à l'activité culturelle dont traitent les publications. Les dépenses liées aux publications qui portent sur deux ou plusieurs activités culturelles sont déclarées sous "Activités multidisciplinaires".

Sont exclues les dépenses pour les publications non culturelles des administrations publiques et l'appui financier accordé aux organismes qui distribuent des documents non littéraires (ex.: les bulletins agricoles).

7. Les arts d'interprétation

Les arts d'interprétation réfèrent au théâtre, à la danse, à l'opéra et au ballet ainsi que les dépenses engagées pour la création, la production et l'interprétation. Sont aussi inclus les fonds octroyés aux organismes, associations et sociétés d'arts d'interprétation.

8. Les arts visuels et l'artisanat

Les arts visuels et l'artisanat désignent traditionnellement les secteurs d'activité comme la peinture, la sculpture, les arts plastiques, la photographie, les beaux-arts, les arts décoratifs et l'exposition d'oeuvres artisanales. Les dépenses engagées au titre des activités de création et de production d'oeuvres artistiques et artisanales y sont aussi incluses de même que l'aide financière accordée aux organismes et établissements à l'égard d'activités liées aux arts visuels et à l'artisanat comme les subventions aux galeries d'art qui organisent des expositions temporaires et des expositions itinérantes d'oeuvres d'art.

9. Le cinéma et la vidéo

Le cinéma et la vidéo comprennent les activités liées à la création, à la production et à la distribution de films et de vidéos de même que l'aide financière accordée aux organismes, associations et sociétés cinématographiques à l'égard de ces activités. Sont aussi inclus les fonds engagés par les administrations dans les domaines de la production et de la distribution de films à caractère culturel. Toutefois, les dépenses engagées pour la censure n'entrent pas dans cette catégorie.

À compter de l'année 1984-1985, sont exclues les dépenses au titre de la production pour l'administration publique, de films non culturels tels que les films éducatifs et publicitaires produits par des producteurs privés à l'intention de l'administration publique.

10. La radiodiffusion et la télévision

Dépenses engagées dans le secteur de la radio et de la télévision y compris celles des administrations publiques comme Radio-Québec. L'aide financière accordée aux stations privées et aux établissements est aussi incluse. Les dépenses de l'année 1986-87 comportent une part d'estimation due au fait que la Société de radio-télévision du Québec a ramené au 31 mars la date de fin de son exercice financier, lequel jusqu'en 1986 se terminait le 31 août.

11. L'enregistrement sonore

L'enregistrement sonore s'applique aux disques et aux bandes sonores contenant des enregistrements musicaux et verbaux. Cette sous-catégorie comprend aussi les dépenses relatives à la création de bandes et de disques, les fonds consacrés à l'exploitation de studios et à l'achat de matériel ainsi que les dépenses engagées pour la distribution y compris les subventions aux sociétés de distribution, aux fabricants et aux magasins.

12. Le multiculturalisme

Dépenses engagées au titre du multiculturalisme ainsi que les subventions octroyées à ce secteur.

13. Les activités multidisciplinaires

Dépenses relatives aux nombreuses activités et fonctions culturelles non classées dans une sous-catégorie fonctionnelle, comprennent aussi l'aide financière accordée aux installations, aux festivals et aux centres culturels ainsi qu'aux municipalités, aux programmes d'échange et aux groupes artistiques organisant diverses activités culturelles.

14. Développement et promotion de la langue

Cette fonction réfère tout d'abord aux dépenses des organismes responsables de l'application de la Charte de la langue française et qui

excercent des activités visant au développement et à la promotion de cette langue au Québec. Leurs activités comprennent des travaux d'étude, de recherche, d'enquête, de normalisation et de diffusion de nouveaux termes.

Elle réfère aussi aux dépenses de formation linguistique à l'intention des nouveaux immigrants, cette formation ayant pour but de leur enseigner le français et de favoriser leur insertion dans la société québécoise.

15. Les autres dépenses

Les autres dépenses désignent les dépenses générales et administratives ne pouvant pas être attribuées à un secteur d'activité en particulier parce qu'elles concernent de nombreuses activités culturelles. Toutefois, les dépenses générales administratives pouvant être caractérisées sont incluses dans les frais des activités pertinentes.

LES CATÉGORIES DE DÉPENSES

Les dépenses au titre de la culture se répartissent en quatre catérgories, soit:

- internes de fonctionnement,
- internes d'investissement,
- externes de fonctionnement,
- externes d'investissement.

Les dépenses internes

Les dépenses internes réfèrent aux travaux de nature culturelle habituellement réalisés dans les locaux du ministère ou de l'organisme et effectués par leur personnel. Sont aussi inclues les dépenses au titre de l'administration des programmes externes, les coûts d'achat de terrains, d'immeubles ou d'équipement devant servir à des fins culturelles ainsi que les achats de services nécessaires aux projets culturels (ex.: services d'informatique). Les dépenses internes se subdivent en dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement.

Dépenses internes de fonctionnement

Cette catégorie comprend d'abord les dépenses au titre des salaires et des traitements pour tous les occasionnels et employés réguliers à temps plein et à temps partiel, embauchés pour une période déterminée. Sont aussi inclues les prestations des employés versées par l'administration dans les fonds de sécurité sociale, les caisses de retraite, etc., de même que la rémunération versée aux pigistes.

Cette catégorie comprend aussi les achats de biens et de services comme le matériel et les fournitures de bureau, le loyer, le combustible et l'électricité, les réparations et l'entretien, l'impression, les frais de déplacement, les frais de téléphone et de télégraphe, les appareils dont la vie utile est inférieure à un an et les achats d'autres biens et services nécessaires au fonctionnement de l'organisme.

Dépenses internes d'investissement

Cette catégorie inclut les dépenses pour les biens dont la vie utile est supérieure à un an, les dépenses relatives à l'achat de terrains, de machines, de matériel ou d'immeubles ou la construction de ces derniers, ainsi que les dépenses engagées dans des réparations majeures apportées aux immeubles.

Les dépenses externes

Les dépenses externes comprennent les subventions, les contributions et les transferts versés à:

- des particuliers comme l'aide financière accordée sous forme de prix, de subventions aux artistes, etc.;

- des associations et organismes, par exemple l'aide financière et les transferts aux établissements (musées, archives, bibliothèques, etc.), aux sociétés, aux groupes, aux associations et aux organismes;

- des administrations municipales notamment les transferts aux municipalités, aux conseils spéciaux (conseils de bibliothèques régionales et organismes de conservation) et aux conseils scolaires pour les activités culturelles et artistiques;

- d'autres administrations n'entrant pas dans les catégories ci-dessus (ex.: les administrations étrangères) mais ayant reçu de l'aide financière ou des transferts pour des activités artistiques ou culturelles.

Les dépenses externes peuvent servir à du fonctionnement ou à de l'investissement.

Dépenses externes de fonctionnement

L'aide financière non destinée au développement ou à l'acquisition de capital, mais décrite comme courante (de fonctionnement) dans les rapports financiers.

Dépenses externes d'investissement

Les subventions et les transferts accordés pour financer l'achat d'immobilisations ou d'équipements dont la durée de vie dépasse un an.

DONNÉES RÉVISÉES

Patrimoine

Les estimations de Statistique Canada sur les parcs naturels et provinciaux pour 1985-86 ont été involontairement omises dans la version précédente (1983-1987) de cette publication. Il a donc fallu augmenter de 11 140 000 $ les dépenses internes au titre du patrimoine, en 1985-86, à raison de 8 240 000 $ pour le fonctionnement et de 2 900 000 $ pour l'investissement. Le grand total de cette fonction devient donc 32 371 400 $ cette année-là.

Développement et promotion de la langue

À compter de la présente version de cette publication, les sommes consacrées au programme de formation linguistique parle ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration viennent s'ajouter à cette fonction. Cette dernière comprend déjà les dépenses réalisées par les trois organismes responsables de la Charte de la langue française, soit l'Office de la langue française, le Conseil de la langue française et la Commission de protection de la langue française.

La modification affecte les dépenses internes de fonctionnement et d'investissement au titre de cette fonction en 1984-85, 1985-86 et 1986-87, mais elle se propage aux dépenses internes et totales de toute l'Administration publique pour ces trois années. Les montants totaux dépensés dans le cadre du programme de formation linguistique depuis quatre ans se lisent comme suit:

1984-85 : 9 952 000 $
1985-86 : 9 403 900 $
1986-87 : 9 283 700 $
1987-88 : 13 533 700 $

Musées

Pour les années 1985-85 et 1986-87, les sommes consacrées par la Société immobilière du Québec à la construction du Musée de la civilisation avaient été involontairement omises. Il a donc fallu additionner aux dépenses internes d'investissement au titre des musées les montants suivants:

1985-86 : 15 492 000 $
1986-87 : 15 152 800 $

Étant donné que cette correction se propage aux dépenses internes et totales de cette fonction, de l'ensemble de l'administration publique, les montants affectés pour ces deux années sont aussi révisés en conséquence.

Annexe 2 - Liste des répondants 1986-87

1. Assemblée nationale
2. Commission de protection de la langue française
3. Conseil exécutif
4. Conseil de la langue française
5. Institut québécois de recherche sur la culture[1]
6. Ministère des Affaires culturelles[2]
7. Ministère des Affaires municipales
8. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
9. Ministère des Communautés culturelles et Immigration
10. Ministère des Communications
11. Ministère de l'Éducation
12. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
13. Ministère de l'Environnement
14. Ministère de la Justice
15. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
16. Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
17. Ministère des Relations internationales
18. Ministère de la Santé et des Services sociaux
19. Ministère du Tourisme
20. Office de la langue française
21. Société générale des industries culturelles
22. Société de radio-télévision du Québec[3]
23. Société immobilière du Québec

1. Une source importante des revenus pour les dépenses internes de l'Institut québécois de recherche sur la culture provient du ministère des Affaires culturelles et ce montant est exclu des dépenses externes du ministère.
2. Les dépenses de fonctionnement d'autres organismes considérés comme fonds spéciaux et subventionnés par le ministère des Affaires culturelles sont comptabilisés dans les dépenses internes du ministère: Institut québécois du cinéma, Maison de la musique de Montréal, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée du Québec, Société de la Place des arts de Montréal, Société du Grand-Théâtre de Québec, Société générale du cinéma. Les subventions, contributions ou transferts accordés par ces fonds spéciaux sont inscrits dans les dépenses externes. Les revenus provenant de sources extérieures (vente de billets, dons, location, ...) ne sont pas inclus dans les tableaux.
3. Une source importante des revenus pour les dépenses internes de la Société de radio-télévision du Québec provient du ministère des Communications et ce montant est exclu des dépenses externes du ministère.